

DANS L'AGRESSIVITÉ ET L'ILLÉGALITÉ

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES OPÉRATIONS DE DEUTSCHE POST DHL EN TURQUIE

Le rapport d'un universitaire des Etats-Unis de renom, commandité par l'ITF (Fédération internationale des ouvriers du transport), démontre que depuis le début 2011, date à laquelle 2.500 travailleurs et sous-traitants de DHL Turquie ont décidé de se faire représenter par un syndicat, l'entreprise s'est rendue coupable d'une campagne concertée, punitive et parfois illégale à leur égard.

« Chacune des personnes interviewées a décrit des cas de comportement anti-syndicat – parfois respectant la législation turque, parfois tout à fait illégal – qu'elle a vécus personnellement, ou dont elle a été directement témoin. »

Professeur John Logan, Aggressive and unlawful (Dans l'agressivité et l'illégalité) : Rapport sur Deutsche Post DHL

Le rapport s'appuie sur des entretiens individuels avec des salariés existants ou renvoyés, des permanents syndicaux, des avocats spécialisés dans le droit du travail, des parlementaires, des journalistes, des universitaires et d'autres. Sur la base des preuves rassemblées, ce rapport accuse la direction de DHL d'un certain nombre de choses : (parmi d'autres pratiques)

- Avoir licencié au moins vingt-et-une personnes depuis avril 2011, apparemment pour le motif qu'elles étaient syndiquées, et sous le prétexte de résultats insuffisants ou du refus de faire des

heures supplémentaires – alors que les dossiers existants prouvent le contraire. Huit renvois ont été contestés à ce jour devant les tribunaux ; ils ont tous été jugés injustes.

- Avoir fait pression sur les travailleurs pour qu'ils signent des lettres officielles de démission du syndicat, soit par la menace de renvoi ou par l'offre de récompense financière
- Avoir averti les salariés qu'en se syndiquant, ils porteraient préjudice à leur carrière à DHL, et nuiraient à l'entreprise
- Avoir proféré des menaces de sorte à créer une atmosphère de peur et d'intimidation
- Avoir affirmé que le syndicat choisi par les salariés (Tumtis) est lié à des terroristes
- Avoir empêché le personnel de parler à leurs permanents syndicaux pendant les pauses et en dehors du travail
- Avoir fait preuve de discrimination à l'égard des salariés qui s'étaient syndiqués
- Avoir organisé des séances de soi-disant 'formation' où l'on met les salariés en garde contre une adhésion au syndicat
- Organiser une surveillance des piquets de grève, et discriminer les travailleurs qui s'y rendent
- Modifier l'environnement physique pour empêcher les travailleurs de communiquer avec les permanents syndicaux et empêcher les travailleurs de parler entre eux du syndicat

Qui est à l'origine de cette victimisation ?

La société mère de DHL Turquie, Deutsche Post DHL, a prétendu que ces tactiques scandaleuses utilisées en Turquie n'avaient jamais été utilisées. L'ITF leur remet ce rapport pour montrer que cette campagne d'intimidation est réelle, qu'il existe des preuves, et qu'on ne peut se contenter d'invoquer un « problème local » pour les expliquer. Les cadres nationaux ont déclaré dans des conversations avec des

permanents de Tumtis qu'ils agissaient directement sur les ordres des cadres dirigeants de Deutsche Post DHL à Bonn. Par exemple, dans des conversations en juillet et août 2012 entre le président de Tumtis, Kenan Ozturk, et le directeur des ressources humaines de DHL Turquie, Riza Balta, celui-ci a déclaré à Ozturk que Bonn ne voulait pas de syndicat à DHL Turquie, et qu'il entendait appliquer cette politique.

« La direction nous a dit pendant les réunions : "Soit vous êtes avec nous, soit vous êtes contre nous ; si vous êtes contre nous, vous serez virés." »

Salarié de DHL, Kirac, Istanbul

Le rapport

Le rapport peut être consulté dans son intégralité sur:

https://www.itfglobal.org/files/seeads_docs/36752/JohnLoganReport.pdf

Son auteur, John Logan, est directeur et professeur en relations sociales à l'Université de l'Etat de San Francisco, et spécialiste en politique de l'emploi au Centre de l'emploi d'UC Berkeley.

Que doit faire maintenant Deutsche Post DHL ?

L'ITF considère que l'entreprise doit agir sans délai pour rectifier la situation dans ses opérations turques en reprenant les travailleurs renvoyés, en mettant fin à la campagne d'intimidation et en parlant aux salariés et à leur syndicat de choix, Tumtis. L'ITF et son organisation syndicale sœur, l'UNI Union mondiale, veulent que Deutsche Post DHL signe un accord cadre global: une charte de droits négociée qui contiendrait des protections minimales et des droits syndicaux pour tous les travailleurs de DHL partout dans le monde.



Pour en savoir plus : www.respectatdhl-turkey.org

